



Nantes, le 11 septembre 2007

DONGES-EST : RETOUR A LA CASE DEPART ! LES ASSOCIATIONS EN APPELLENT A NICOLAS SARKOZY POUR ABROGER LE PROJET PORTUAIRE

Suite à l'information parue dans Presse Océan, ce lundi 10 septembre, les associations SOS Loire Vivante - ERN France, la Ligue pour la Protection des Oiseaux – délégation Loire-Atlantique et Bretagne Vivante-SEPNEB, regroupées dans la coordination Loire Vivante Estuaire se félicitent des avis émis par l'Union Européenne et par le Comité Scientifique et Technique en charge de l'examen des mesures compensatoires du projet d'extension portuaire de Donges-Est.

En effet, chacune de leur côté, ces deux instances viennent d'exprimer le même avis, à propos des mesures compensatoires du projet qu'elles estiment insuffisantes et inadaptées.

Pour nos associations, il n'y a pas réellement de surprise. Ces arguments nous les avons développés depuis le début de ce dossier, notamment lors de l'enquête publique en 2002, puis auprès des juridictions européenne en 2001 et nationale en 2003. Nous rappelons que la Commissaire du Gouvernement, lors de l'audience au Tribunal Administratif de Nantes, le 29 juin 2006, était également allée dans le même sens, mais très curieusement, elle n'avait pas été suivie par le juge.

Le Comité Scientifique et Technique, présidé par le Professeur Beurier, a conclu à la non pertinence de la totalité des mesures compensatoires initialement retenues dans l'arrêté préfectoral du 13 février 2003 autorisant les travaux au titre de la Loi sur l'Eau. En d'autres termes, elles sont abandonnées. Cette autorisation se retrouve virtuellement sans contenu et devient donc caduque. Il en est de même de l'autorisation ministérielle accordée par Dominique Perben le 5 octobre 2006 car ce sont véritablement de nouvelles mesures compensatoires qu'il va falloir tenter de redéfinir, et juger de leur pertinence écologique et de leur coût.

Leur examen et leur réalisation nécessiteront, dans le meilleur des cas, au moins cinq ans de procédure, sans savoir si la compensation de la perte écologique de Donges-Est sera réelle et effective. Des premières estimations budgétaires, le coût des nouvelles mesures compensatoires serait multiplié par deux ou par trois.

C'est d'un nouveau projet dont il va falloir discuter. Dans ce contexte, le projet initial d'extension portuaire à Donges-Est est irréalisable et le renvoie donc à la case départ!

Nos associations posent la question de l'intérêt public et de la raison qui pousse à vouloir réaliser un projet aussi coûteux pour les deniers publics et pour la sauvegarde de l'estuaire de la Loire ?

A l'automne 2004 Mme Roselyne Bachelot, à l'époque Députée Européenne, avait ouvertement demandé l'abandon du projet et souhaiter une remise à plat du développement portuaire dans l'estuaire de la Loire.

Cette opinion est partagée par nos associations. Au-delà de l'abandon de Donges-Est, nous souhaitons activement la mise en place d'un nouveau mode de développement portuaire, moins consommateur en précieux espaces naturels, en privilégiant à l'avenir, l'optimisation des installations existantes. Un tel vœu devrait être partagé par toutes nos instances publiques nationales, régionales et locales.

A un mois du Grenelle de l'Environnement et à une semaine de la venue de Nicolas Sarkozy dans notre région pour débattre de l'utilisation des finances publiques, les associations SOS Loire Vivante - ERN France, la Ligue pour la Protection des Oiseaux – délégation Loire-Atlantique et Bretagne Vivante-SEPNEB en appellent à la sagesse politique du Président de la République pour annoncer l'abandon du projet de Donges-Est et initier de ses vœux une nouvelle réflexion portuaire.

Contact presse : Christophe Dougé, Délégué Loire Vivante Estuaire 06 14 36 43 45